

**CONVOCACTION**

Date : 28 mai 2024

Affichée le : 28 mai 2024

Nombre de conseillers :

En : 39  
exercice :  
Présents : 26  
Votants : 37  
Pouvoirs : 11  
Absent : 2

L'an deux mille vingt quatre, le trois juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

**Étaient présents :** M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Belkassoum Hakim ZAHRAOUI - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Noureddine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

**LISTE DES DELIBERATIONS**

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE : 05 juin 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

le 06 juin 2024

**Absents représentés**

M. BOUKHACHBA  
Mme MOUSSATEN  
Mme FAZAL  
M. PERRIN  
Mme SAKHO  
Mme SOW  
Mme SENET  
Mme JACQUEMART  
Mme M'BAYE  
Mme MEHADJI  
M. FACCHINI

Pouvoir à M. KHOULA  
Pouvoir à Mme LAMBRE  
Pouvoir à Mme LEHNER  
Pouvoir à Mme MEUNIER  
Pouvoir à M. AKABLI  
Pouvoir à M. DEME  
Pouvoir à M. MARTIN  
Pouvoir à M. BOULHAMANE  
Pouvoir à M. KA  
Pouvoir à M. NACHITE  
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

**Absents non représentés**

Mme HAMADOUCH, M. LUCAS.

**Secrétaire de séance :** Mariline DUHIN

**31 Association sportive du collège Gabriel Havez - subvention sur projet**

■ **Rapport de présentation :**

**Abdoulaye DEME, Adjoint**

Considérant que la ville de Creil soutient les associations par la mise à disposition de nombreux équipements en apportant une aide technique et humaine et en attribuant des subventions.

**Association sportive du collège Gabriel Havez**

L'association organise le déplacement des équipes creilloises sélectionnées à 5 championnats de France (Boxe française, Hip Hop, Kick Boxing, Futsal et Basket-Ball).

Le budget de déplacement est de 13 269 €.

La ville de Creil souhaite aider les jeunes creillois à se déplacer sur ces compétitions à hauteur de 2 000 € dans le cadre d'une subvention exceptionnelle sur projet.

DIRECTION DES SPORTS	Subventions (€)
Association sportive du collège Gabriel Havez	2 000 €
	<b>2 000 €</b>

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Education, Sports et Loisirs » en date du 16 mai 2024  
Entendu le rapport de présentation,

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

16 mai 2024

ID : 060-216001743-20240606-31\_DEL\_CM030624-DE

S<sup>2</sup>LOW

■ **Vote**

Votants : 37	Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver le versement de la subvention à l'Association Sportive du Collège Gabriel Havez.

**Article 2** : d'imputer la dépense correspondante au débit prévue à cet effet au budget de la Ville, compte n° DB 40 6574.

CREIL, le **06 JUIN 2024**  
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

  
Maire de Creil  
Président de l'ACSO



Madame Mariline DUHIN

  
La secrétaire de séance